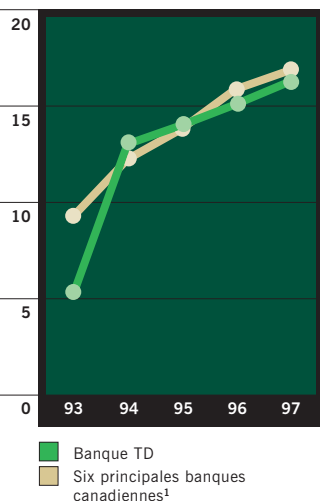


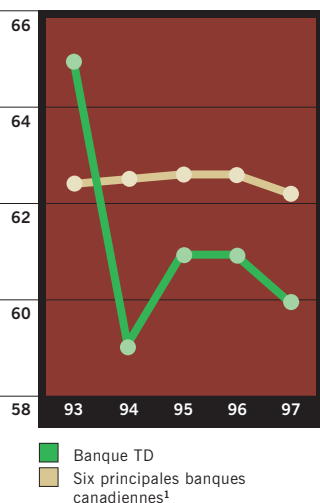
Rendement de l'avoir



Ce ratio mesure les revenus produits par la Banque sur les fonds de ses actionnaires. Il est calculé en divisant le revenu net applicable aux actions ordinaires par l'avoir moyen des détenteurs d'actions ordinaires.

Du fait de la forte croissance des revenus, le rendement de l'avoir de la Banque est passé à 16.6% en 1997 contre 15.4% en 1996 et 14.3% en 1995. La Banque vise à obtenir un rendement de l'avoir de 16% à 18% en 1998.

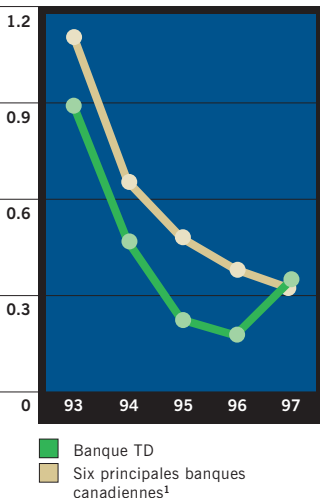
Efficiences



Ce ratio mesure les frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus (É.F.) – moins le pourcentage est élevé, meilleure est l'efficiences. En 1997, le ratio a été de 60.0%, soit une baisse en regard de 61.0% en 1996. Exclusion faite de l'incidence des gains sur valeurs mobilières accrus de \$200 millions au quatrième trimestre, de l'écart d'acquisition et des frais uniques, le ratio s'est établi à 61.2%.

La Banque vise un ratio de 58% à moyen terme.

Provision pour pertes sur créances
en % de la moyenne nette des prêts²



Ce ratio correspond à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts.

Bien que ce ratio ait augmenté de 0.18% en 1996 à 0.35% en 1997, la qualité du portefeuille de prêts de la Banque a continué de s'améliorer. La hausse de 1997 est attribuable à une imputation spéciale de \$200 millions au titre des provisions générales pour pertes sur créances inscrite par la Banque au quatrième trimestre. Compte non tenu de cette imputation spéciale, le ratio aurait été de 0.16%.

La Banque vise à obtenir un ratio moyen de 0.30% sur un cycle de crédit entier. Il s'agit d'un objectif difficile mais réalisable, étant donné l'accent qu'elle met sur la croissance d'un actif de qualité.

¹ Les données de 1997 pour les six principales banques canadiennes se rapportent aux neuf mois terminés le 31 juillet 1997.

² Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension.